ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : Guyane

Question au Gouvernement n° 3279

Texte de la question

PACTE D'AVENIR POUR LA GUYANE

Mme la présidente. La parole est à Mme Chantal Berthelot, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Chantal Berthelot. Monsieur le Premier ministre, je tiens tout d'abord m'associer à vos propos, ainsi qu'à ceux de M. Urvoas, sur la nécessité de reconnaître nos diversités culturelles, notamment nos langues régionales qui constituent une des richesses de la France. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste et sur quelques bancs du groupe écologiste.)*

Aujourd'hui, en 2015, la Guyane compte 240 000 habitants, et nos déficits structurels sont déjà importants. Demain, en 2030, nous serons 440 000 habitants. Monsieur le Premier ministre, notre responsabilité est de répondre à aujourd'hui et de préparer demain.

Nous devons cultiver notre territoire et cultiver notre jeunesse. Il nous faut donc la former, la soigner, la protéger, la loger et finalement l'émanciper pour lui permettre d'embrasser son destin. Pour répondre à ces enjeux cruciaux, le Président de la République, qui a eu l'occasion de venir en Guyane en 2013, a promis, souscrivant à ma demande, de mettre en place un pacte d'avenir pour la Guyane.

Mes chers Collègues, ce pacte doit nous permettre d'accéder à l'égalité républicaine réelle. À cette fin, nous devons bâtir les structures et les infrastructures répondant aux besoins de notre territoire et de sa population.

Monsieur le Premier ministre, vous le savez, les défis que nous avons à relever ensemble sont non seulement immenses : ils sont aussi fondamentaux. L'avenir de la Guyane en dépend. J'ajouterai, compte tenu des tensions sociales actuelles, que le présent de la Guyane aussi en dépend ! C'est pourquoi je souhaiterais vous entendre préciser les moyens exceptionnels que votre gouvernement engagera pour permettre à la Guyane de cultiver et d'exprimer ses potentiels. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Mme la présidente. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Manuel Valls, *Premier ministre.* Madame la députée, la Guyane est une richesse pour la France, une richesse humaine, démographique, culturelle et économique. Le Gouvernement souhaite que cette richesse profite pleinement à tous les Guyanais. C'est la raison pour laquelle, vous l'avez rappelé, le Président de la République a non seulement souhaité le retour de l'État dans les outre-mer, notamment en Guyane, et mobilisé des moyens importants pour assurer un rattrapage avec l'Hexagone, mais également annoncé ce pacte d'avenir pour la Guyane, que vous appeliez de vos vœux. Le rattrapage, M. Lurel le sait bien, c'est également la

recherche de l'égalité réelle.

Madame la députée, nous pouvons considérer que la République et les outre-mer sont liés par un pacte pour un progrès économique et social. Ce progrès passe partout, bien sûr, mais encore plus, dans vos territoires, par la lutte déterminée contre le chômage, contre la pauvreté, contre les inégalités et contre l'insécurité. Le pacte d'avenir que vous souhaitiez pour la Guyane doit donc être un outil majeur du développement de ce territoire.

Dans ce cadre, j'ai demandé à Mme Pau-Langevin, ministre des outre-mer, de formuler des propositions. Le travail interministériel qu'elle a initié se poursuit afin que tous les sujets auxquels nous devons faire face soient abordés. Ce pacte organisera de manière très concrète l'action de l'État pour les quinze prochaines années. Il se déclinera autour de quatre axes qui correspondent à vos priorités : les infrastructures ; l'énergie, l'environnement et le développement durable, afin de bâtir l'avenir de la Guyane en exploitant ses richesses tout en préservant son écosystème ; la jeunesse, bien sûr ; enfin, la sécurité.

D'ici à la fin de l'année, les différents ministères concernés auront finalisé le contenu de ces axes prioritaires. Une fois ce travail achevé, nous prendrons les arbitrages nécessaires. Le pacte d'avenir sera soumis aux élus guyanais, que je remercie pour leur engagement, d'ici à la fin du mois de janvier 2016.

Je veux, madame la députée, saluer votre propre engagement et la très grande qualité du travail parlementaire que vous réalisez. Nous agissons avec détermination pour la Guyane. La Guyane c'est la France : nous lui devons donc soutien et solidarité. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Données clés

Auteur : Mme Chantal Berthelot
Circonscription : Guyane (2e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 3279
Rubrique : Outre-mer
Ministère interrogé : Premier ministre
Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 29 octobre 2015
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 octobre 2015